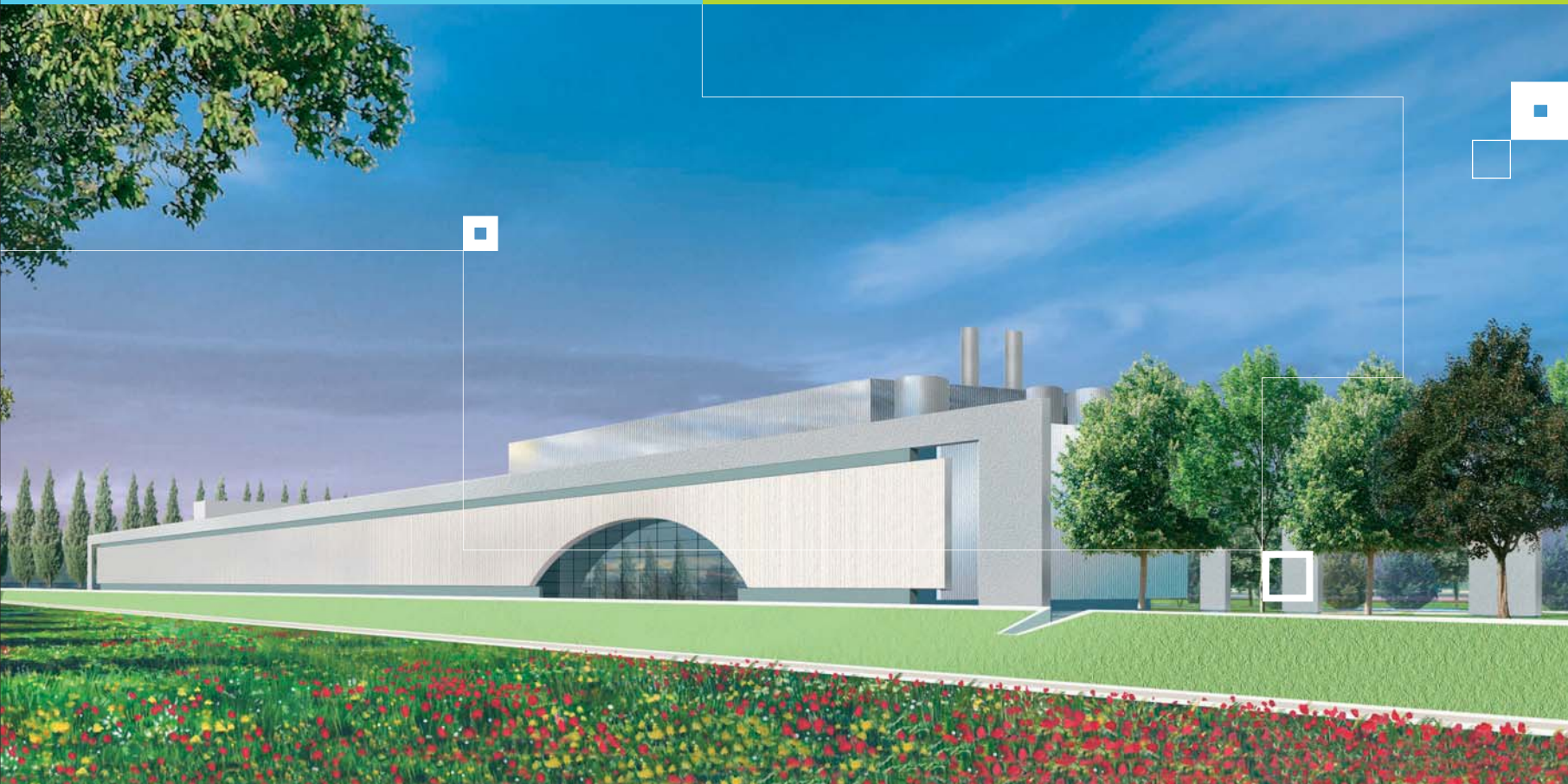


LES  
**CARNETS**  
DE CHANTIER

→ Modernisation de  
l'usine d'épuration  
Marne aval à Noisy-Le-Grand



SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

**SIAAP**

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

[www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

# UN PROJET D'INTÉRÊT RÉGIONAL



## → TRAITER AU PLUS PRÈS

La modernisation de Marne aval répond à la nouvelle politique de gestion des eaux usées de l'agglomération parisienne : traiter les effluents au plus près de leur production afin de mieux répartir les flux entre les différents sites d'épuration. Ainsi, Marne aval augmentera son périmètre d'intervention et dépolluera les eaux de 16 communes de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. En 2009, sa capacité de traitement atteindra 75 000 m<sup>3</sup>/jour par temps sec et 125 000 m<sup>3</sup>/jour par temps de pluie.

## → TRAITER MIEUX

Avec ses nouveaux équipements, Marne aval assurera un taux d'élimination maximum des pollutions carbonées (matières fécales), azotées (urines) et phosphatées (lessives) contenues dans les eaux usées domestiques et nocives pour le milieu naturel. Conforme aux normes environnementales, l'usine franchit un nouveau pas en faveur de la protection de l'équilibre écologique de la Marne.

## Des objectifs concrets

4 fois moins de particules dans l'eau rejetée

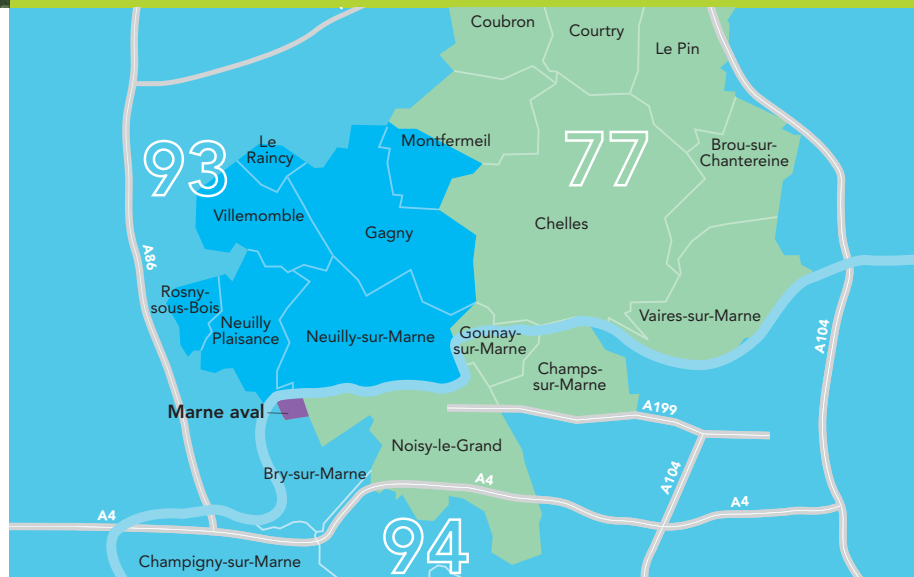
> *Une eau plus transparente*

2 fois moins de pollutions carbonées

> *Préservation de la vie piscicole*

2,5 fois moins de pollutions azotées et phosphatées

> *Limitation de la prolifération d'algues*



10 communes raccordées aujourd'hui à l'usine

6 communes supplémentaires raccordées en 2009

Population concernée : 300 000 habitants



# UNE USINE NOUVELLE GÉNÉRATION



## → ZÉRO NUISANCE

### Finis les équipements à l'air libre !

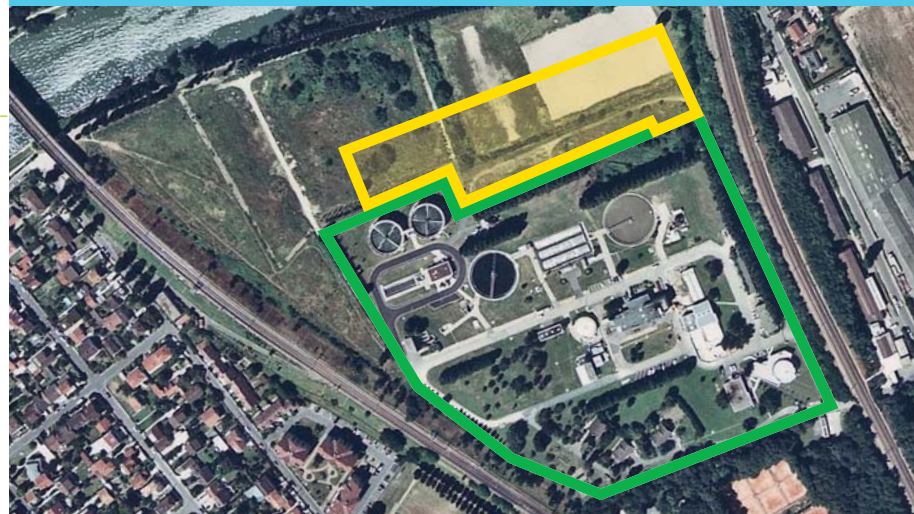
Les ouvrages actuels feront place à des constructions compactes et modernes, utilisant des matériaux épurés comme le verre et le béton poli. Les équipements seront confinés à l'intérieur des bâtiments et l'air sera traité afin d'éliminer tous les risques de nuisances.

### La technologie au service de l'environnement

- Pour le fonctionnement de l'usine, le SIAAP a privilégié :
  - > des équipements limitant la consommation des produits nécessaires au traitement des eaux,
  - > des sources d'énergie renouvelable : panneaux solaires et turbine-vapeur pour récupérer de l'électricité et alimenter l'usine.
- Pour éliminer les déchets (boues d'épuration), le SIAAP a choisi, comme pour son usine Seine centre à Colombes (92), l'incinération. Cette technique répond à des objectifs précis :
  - > préserver les riverains des nuisances olfactives liées au stockage et au transport des boues,
  - > limiter la circulation de camions aux abords du site.

## → MOINS DE SURFACE POUR PLUS D'ESPACES VERTS

Si Marne aval va doubler sa capacité de traitement, son emprise au sol sera réduite de 8 à 3 hectares laissant une large place aux aménagements paysagers. Les 2/3 du site seront ainsi engazonnés et intégreront une zone d'expansion des crues. Des boulingrins et plus de 600 arbres viendront rythmer l'espace autour des bâtiments et renforcer leur intégration dans le paysage.



— Nouvelle emprise : construction des 3 nouveaux bâtiments sur 3 hectares.

— Emprise actuelle : destruction de la quasi-totalité des ouvrages (sauf le laboratoire de contrôle) pour laisser place à un vaste aménagement paysager.

# LES ENGAGEMENTS POUR UN CHANTIER MAITRISÉ



## → LES TRAVAUX AU QUOTIDIEN

- Limitation des heures de chantier entre 8h et 18h, 5 jours par semaine,
- Réduction de l'éclairage à partir de 18h,
- Tri et recyclage des déchets.

## → QUELQUES CHIFFRES

- Montant des travaux : 115 millions d'euros financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (45 %), le SIAAP (35 %) et la Région Ile-de-France (20 %),
- Durée du chantier : 34 mois de janvier 2007 à octobre 2009, dont 4 mois de mise en route,
- 200 ouvriers mobilisés,
- 3 nouveaux bâtiments : 2 pour le traitement des eaux et des "boues", 1 pour les services administratifs,
- 8 hectares d'aménagements paysagers.

## → UNE COMMISSION DE DIALOGUE ASSOCIÉE AU SUIVI DES TRAVAUX

Le projet de modernisation de Marne aval a fait l'objet d'une enquête publique du 15 mars au 19 avril 2006. Le Préfet de Seine-Saint-Denis a transmis les avis favorables de la commission d'enquête le 28 juin 2006. Une commission de dialogue a été constituée pour informer les élus et les associations riveraines de l'avancée des travaux. Sur le site même, un dispositif d'information a été mis en place pour renseigner les habitants.

Les promeneurs des bords de Marne →  
s'informent sur la future usine.





# LA PROTECTION DE LA MARNE AU CŒUR DE LA MODERNISATION DE MARNE AVAL

Après trente ans d'activité, l'usine d'épuration du SIAAP Marne aval à Noisy-le-Grand se rénove et se dote des technologies les plus récentes. 34 mois de chantier pour une mise en service des nouvelles installations en 2009. La priorité a été donnée à la protection de l'environnement et à la reconquête de la Marne. Avec la modernisation de cette usine, le SIAAP améliore la qualité de traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel, tout en préservant le cadre de vie des riverains.



# LES CARNETS DE CHANTIER

**CONTACT CHANTIER**  
Tél. : 01 44 75 44 23

**CONTACT COMMUNICATION**  
Tél. : 01 44 75 44 18

## → LE SIAAP AU SERVICE DE PLUS DE 8 MILLIONS DE FRANCILIENS

L'eau, une fois salie par les activités industrielles ou domestiques (toilettes, vaisselle, douche...), est traitée dans une usine d'épuration puis rendue dépolluée à la Seine et à la Marne. C'est la mission du SIAAP. Chaque jour, le SIAAP achemine et dépollue 3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées dans ses 5 usines : Seine aval, Seine amont, Seine centre, Seine Grésillons et Marne aval.

Protecteur de l'environnement, le SIAAP permet à la faune et à la flore de se développer harmonieusement. L'eau respire à nouveau et nous aussi.

Pour tout savoir sur  
la modernisation de l'usine  
d'épuration Marne aval :  
[www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

**SIAAP**

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE